

INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

LE RAPPORT DES FRANÇAIS À LEUR INTERCOMMUNALITÉ A 18 MOIS DES ELECTIONS MUNICIPALES

Levée d'embargo : jeudi 17 octobre à 9h00

Les Français souhaitent-ils la réélection de leur maire et de leur président d'intercommunalité ? Sur quels critères et enjeux les prochaines élections municipales et communautaires de 2026 se joueront-elles ? Lors du prochain scrutin, les enjeux intercommunaux parviendront-ils à s'imposer dans un débat public généralement dominé par des de problématiques communales d'hyperproximité ? A l'occasion de la 34^{ème} convention des intercommunalités (16-18 octobre), l'association **Intercommunalités de France** a commandé à l'**Ifop** une grande enquête sur le rapport des Français à leur intercommunalité, à leurs élus et les perspectives de renouvellement de leurs exécutifs aux prochaines élections. Réalisée auprès d'un échantillon de taille exceptionnelle (5 027 personnes), cette étude qui mesure le rapport des Français à leurs collectivités dans un contexte plutôt tendu avec le gouvernement (ex : économies budgétaires, compétences eau et assainissement...) montre que le soutien au modèle intercommunal reste fort, mais que de fortes disparités existent entre types de territoires.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE

A) DANS LE CONTEXTE NATIONAL INCERTAIN, LE BLOC LOCAL S'IMPOSE A LA FOIS COMME UN REMPART DE STABILITE ET UN MODELE DE GOUVERNANCE

Dans un contexte national marqué à la fois par une grande instabilité politique et de forts clivages idéologiques, le bloc local - communes et intercommunalités - apparaît comme un gage de stabilité autant que comme une source d'inspiration :

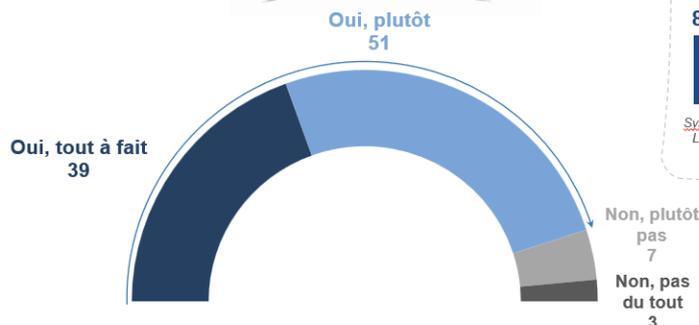
1 – Le gouvernance intercommunale constitue un modèle à suivre à l'échelon national

Se distinguant par la culture du compromis et du dépassement des oppositions partisans, la **gouvernance intercommunale constitue aujourd'hui un modèle à suivre pour l'opinion**, la plupart des Français (90%) estimant que le gouvernement de Michel Barnier devrait s'inspirer du mode de fonctionnement des intercommunalités.

L'AVIS SUR LA GENERALISATION DU MODE DE FONCTIONNEMENT DES INTERCOMMUNALITES A L'ECHELLE GOUVERNEMENTALE

A l'échelle de leur intercommunalité, les élus prennent des décisions ensemble en mettant le plus possible de côté leurs différences de sensibilités politiques. Pour mener la politique à l'échelle nationale, le gouvernement actuel devrait-il s'inspirer de ce mode de fonctionnement dépassant les oppositions politiques ?

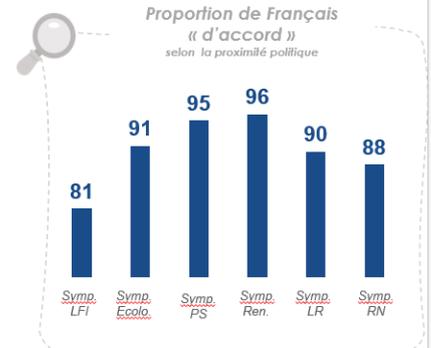
Base : France métropolitaine



90%

des Français estiment que le gouvernement devrait s'inspirer du mode de fonctionnement des intercommunalités pour prendre des décisions

Proportion de Français « d'accord » selon la proximité politique

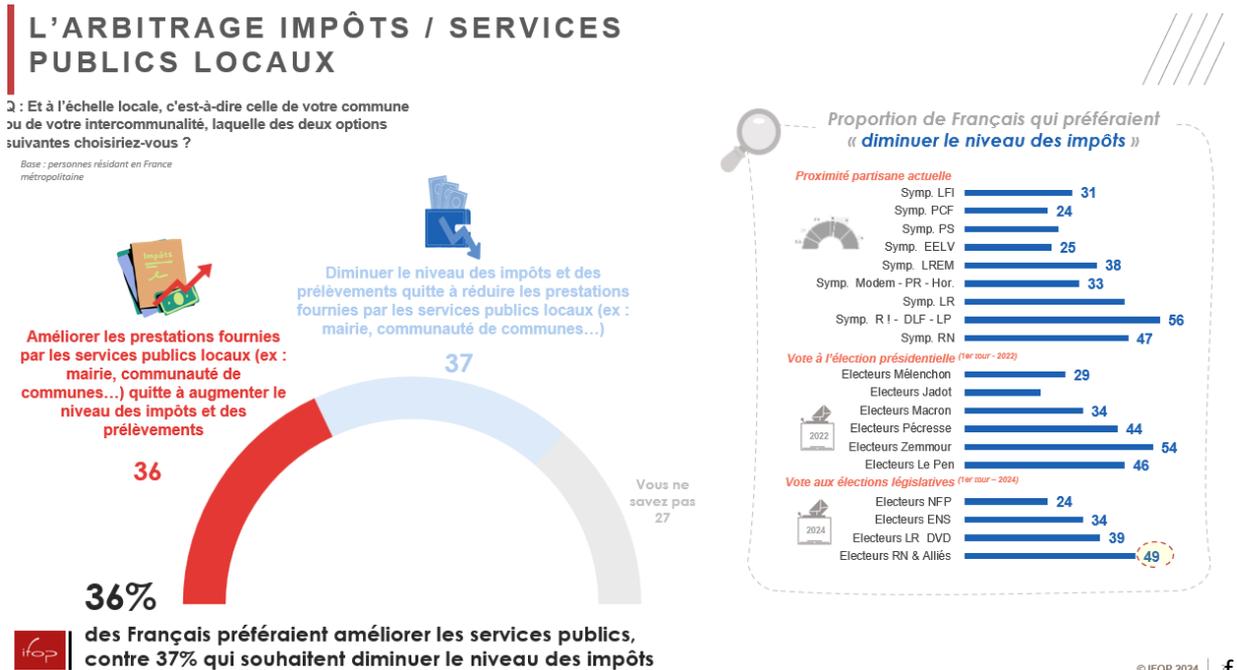


2 – Le bloc local apparaît comme un gage de stabilité institutionnelle

Dans la situation d'instabilité parlementaire actuelle, l'étude montre aussi que le couple communes et intercommunalités inspire globalement confiance, aussi bien comme un vecteur d'assurance dans le fonctionnement des services publics (62%) que comme une source de stabilité dans la mise en place des politiques publiques locales (55%).

3 – Les économies budgétaires demandées aux collectivités sont loin de faire l'unanimité

A l'heure où les relations entre l'Etat et les territoires sont crispées par les économies réclamées par Bercy, l'équilibre entre le niveau des services publics et la pression fiscale divise plus que jamais les Français : ceux-ci étant aussi nombreux à préférer améliorer les services publics locaux, quitte à augmenter les impôts (37%), qu'à défendre une baisse d'impôts, même au prix d'une réduction des services (38%).



Le point de vue de François Kraus de l'Ifop : La perception des intercommunalités et des municipalités comme vecteurs de stabilité et d'efficacité de l'action publique révèle un attachement profond des Français à leurs institutions locales, vues sans doute comme des remparts face aux incertitudes nationales. De même, leur adhésion au modèle de cogestion intercommunal témoigne d'une perception positive des modes de gouvernance des intercommunalités. Dans ce contexte, il est logique que les Français ne soutiennent pas majoritairement la volonté du gouvernement de réduire les dotations aux services publics du quotidien dont les intercommunalités ont la tâche...

B) LA LÉGITIMITÉ DES INTERCOMMUNALITÉS A GÉRER L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT EST FORTE AUX YEUX DE FRANÇAIS LARGEMENT SATISFAITS DE LEUR GESTION ACTUELLE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS AYANT CES COMPÉTENCES

En s'engageant à ce qu'il n'y ait pas de transfert obligatoire de la compétence communale « eau et assainissement » aux intercommunalités - transfert pourtant inscrit dans la loi NOTRe 2015 -, le gouvernement Barnier se retrouve en porte-à-faux avec une opinion publique largement convaincue de la légitimité des intercommunalités à gérer ces dossiers :

4 – L'intercommunalité, l'échelon le plus adapté pour les compétences eau et assainissement

La position de Michel Barnier, qui vient d'annoncer qu'il n'y aura plus de transfert obligatoire de ces compétences aux intercommunalités, est loin de faire l'unanimité : la grande majorité des Français estimant que l'intercommunalité est l'échelon « le plus adapté pour prendre en charge les principales décisions » aussi

bien en ce qui concerne l'assainissement des eaux usées (65%, +5 points en 10 ans) que ce qui est relatif à la gestion de l'eau potable (61%, +3 points entre 2014 et 2024).

LA QUESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE COMMUNES ET EPCI

Q : Quel échelon vous semble le plus adapté pour prendre en charge les principales décisions concernant... ?

Base : personnes résidant en France métropolitaine



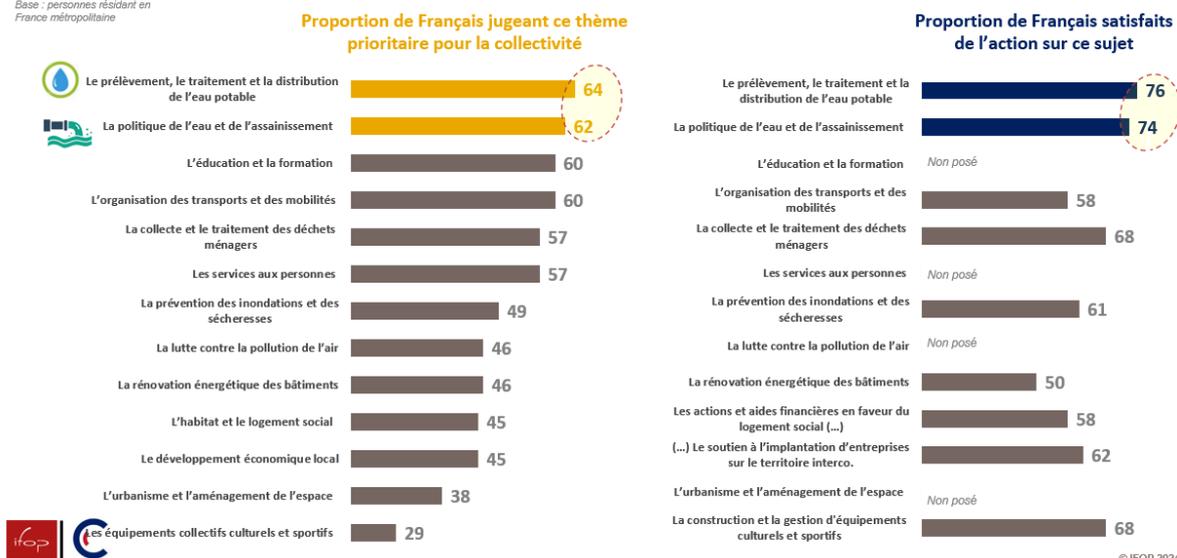
© IFOP 2024 | 9

5 – Des Français largement satisfaits de leur gestion actuelle de ces questions dans les intercommunalités ayant ces compétences

La légitimité des intercommunalités à gérer l'eau et l'assainissement tient sans doute au fait, que dans les intercommunalités qui exercent ces compétences – 48% exercent la compétence eau potable, 56% celle de l'assainissement –, **cette gestion à l'échelle intercommunale est très populaire** : les trois quarts des habitants des collectivités concernées se disent satisfaits de l'action de leur intercommunalité en matière de gestion de l'eau potable (76%) comme d'assainissement (74%).

LA QUESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES ATTENTES ET LA SATISFACTION A L'ÉGARD DE L'ACTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Base : personnes résidant en France métropolitaine



© IFOP 2024 | 10

6 – De manière générale, la volonté d'attribuer des pouvoirs se fait au profit des communes

Or, la crédibilité des intercommunalités à gérer ces dossiers est d'autant plus méritoire qu'en général, **la volonté d'attribuer des pouvoirs se fait au profit des communes** : plus d'un tiers des sondés (37%) estiment que le maire n'a « pas assez de pouvoir », contre à peine un quart pour les autres échelons locaux : intercommunalités, départements, régions. Le désir de voir les décisions prises au plus près du terrain

n'empêche donc pas la reconnaissance de la légitimité des intercommunalités à gérer ces services du quotidien.

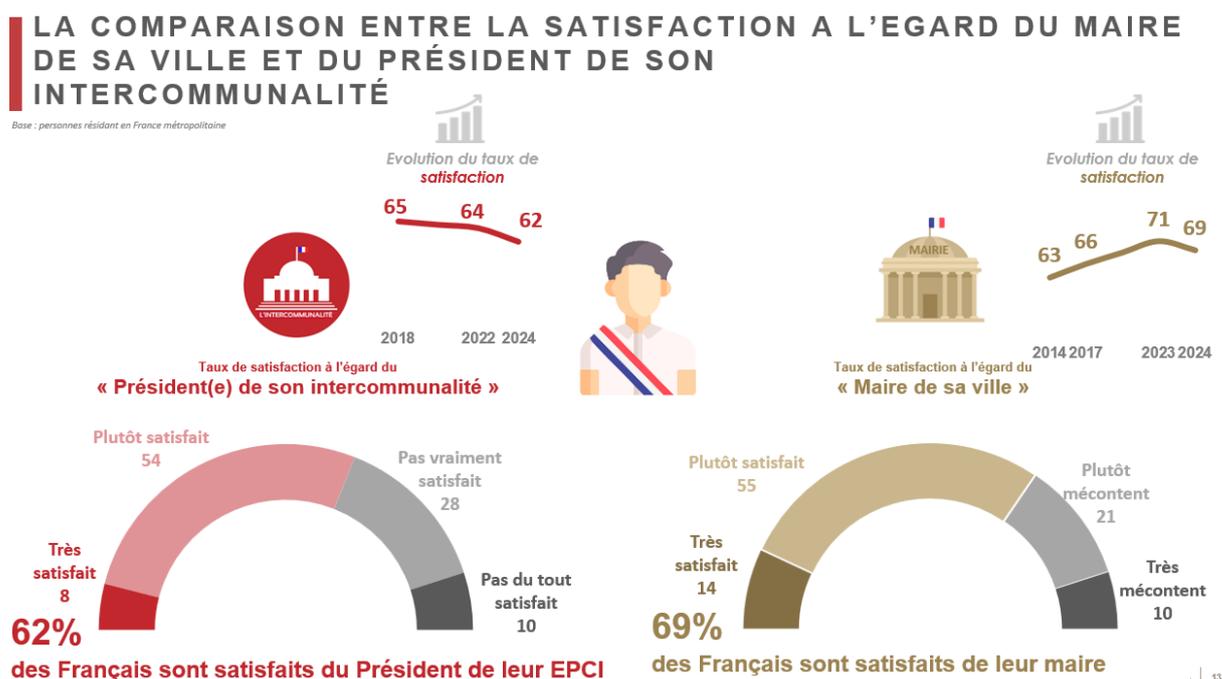
Le point de vue de François Kraus de l'Ifop : La décision du gouvernement de bloquer l'achèvement du transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités répond peut-être à une demande historique du Sénat, mais pas de la population... Cette étude a en effet le mérite de montrer que la légitimité des intercommunalités à gérer ces dossiers n'a jamais été aussi forte chez des Français qui sont très largement satisfaits de ces services dans les territoires où ils sont gérés à l'échelle intercommunale. Il y a donc sans doute là un potentiel risque d'opinion d'autant plus grand que les économies exigées aux collectivités ne permettront peut-être pas aux municipalités d'assurer correctement ces services.

C) LA POPULARITÉ DES ELUS DU BLOC LOCAL EST SATISFAISANTE MAIS ELLE EST LOIN DE LEUR GARANTIR UNE REELECTION FACILE EN 2026

Figures de la démocratie de proximité, les élus du bloc local – maires et président(e)s de l'intercommunalité – bénéficient d'une popularité élevée mais qui est loin de leur garantir une réélection aisée en 2026, notamment dans les grandes agglomérations :

7 – La popularité des maires s'est renforcée au cours des dix dernières années

Au cours des dix dernières années, la popularité des maires s'est renforcée, leur taux de satisfaction s'élevant désormais à 69% (+6 points de 2014 à 2024). La proportion d'électeurs souhaitant leur réélection a, elle, évolué dans le même sens (+6 points entre 2017 et 2024) tout en restant plus mesurée : seuls 56% des électeurs souhaitent que leur maire soit réélu(e) en 2026, signe qu'une popularité fonctionnelle n'induit pas forcément une popularité électorale...



8 – Les présidents d'intercommunalité affichent logiquement une popularité plus limitée

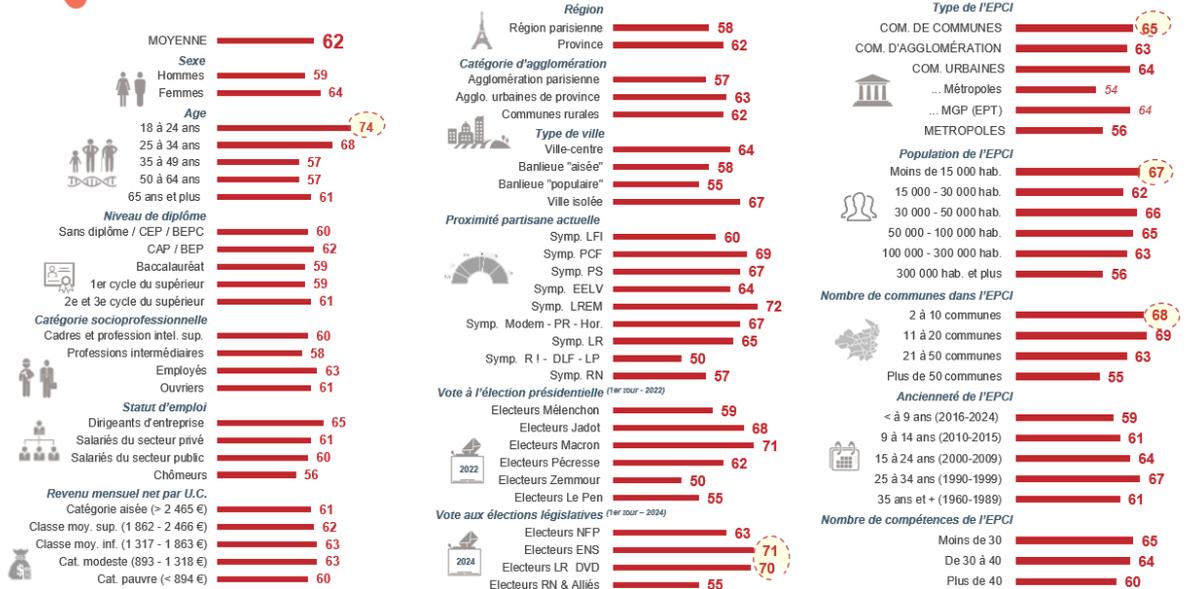
N'ayant pas le même niveau de proximité et de visibilité que les maires, les présidents d'intercommunalité affichent logiquement une popularité plus limitée (62%), qui s'est d'ailleurs un peu effritée en six ans (-3 points). Signe d'une confiance globale dans la gestion intercommunale, cette popularité reste néanmoins significative pour un élu local, notamment dans les intercommunalités faiblement peuplées : 67% dans les communautés de communes, contre 56% dans les métropoles.

Dans le détail, l'image des présidents d'intercommunalité a évolué de manière contrastée depuis 2018. Par exemple, ils sont perçus comme plus compétents (+3 points, à 71%), honnêtes (69%, +6 points) et efficaces (62%). Mais ils sont aussi considérés comme moins capables de rassembler (-7 points, tombant à 50%), notamment dans les métropoles (44%, contre 56% dans les communautés de communes, signe de l'importance de la proximité et de l'échelle humaine dans la perception des élus.



FOCUS sur le profil des Français satisfaits du Président de leur intercommunalité

Note de lecture : 67% des habitants des EPCI de moins de 15 000 hab. sont dans cette situation



9 – Un Français sur deux souhaite la réélection de son président d'intercommunalité

Comme pour les maires précédemment étudiés, le niveau de souhait de réélection des présidents d'intercommunalités est plus faible (53%) que leur niveau de popularité (62%). Et l'analyse de leur souhait de réélection confirme une prime à la proximité, les présidents de petites intercommunalités (ex : 59% dans les intercommunalités de moins de 15 000 hab. partant avec un soutien plus fort que ceux des métropoles (48%).

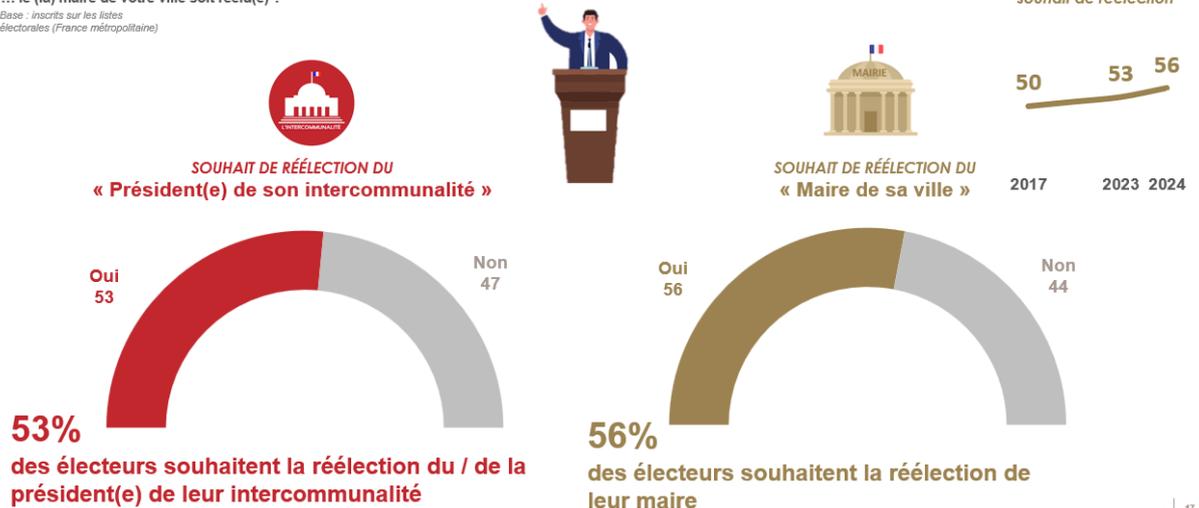
LA COMPARAISON ENTRE LE SOUHAIT DE RÉÉLECTION DU MAIRE DE SA VILLE ET DU PRÉSIDENT DE SON INTERCOMMUNALITÉ

Q : Au fond de vous-même, souhaiteriez-vous qu'à l'issue de son mandat en 2026,...

- ... le (la) président(e) de votre intercommunalité soit réélu(e) ?
- ... le (la) maire de votre ville soit réélu(e) ?

Base : inscrits sur les listes électorales (France métropolitaine)

Evolution au taux de souhait de réélection



Le point de vue de François Kraus de l'Ifop : Dans un contexte général de dégradation de la confiance à l'égard des élus, l'assise du président d'intercommunalité n'a pas à rougir par rapport à celle de l' élu préféré des Français. Cristallisant les mêmes logiques que celle des maires (ex : proximité, visibilité, ancrage local), la popularité des présidents d'intercommunalités peine néanmoins à s'autonomiser : l'émergence d'un "vote intercommunal" distinct du vote municipal traditionnel étant encore difficile à déceler dans une opinion publique toujours sensible à la personnalisation « monarchique » du pouvoir mayoral. L'écart de satisfaction entre maires et présidents d'intercommunalité suggère quant à lui que le défi de l'incarnation et de la visibilité reste entier pour les exécutifs intercommunaux, particulièrement dans les grandes agglomérations où la distance entre citoyens et institutions reste élevée.

D) LA CLEF DU PROCHAIN SCRUTIN ? UNE CAMPAGNE CENTRÉE SUR LA PERSONNALITÉ DES CANDIDATS ET UN PROJET PRIORISANT LES GRANDS SERVICES DU QUOTIDIEN TELS QUE L'ENVIRONNEMENT ET LES MOBILITÉS

Dans la campagne qui s'annonce plus serrée que celle de 2020, le programme sera important pour les présidents d'intercommunalités et les maires sortants. Mais c'est leur capacité à valoriser leur bilan tout en démontrant que c'est leur personnalité qui a permis de le mener à bien, qui sera de nature à leur donner un avantage comparatif net face à leurs adversaires.

10 – Dans un contexte accru de démonétisation des étiquettes partisans, les électeurs poussent plus que jamais à une plus grande personnalisation du scrutin

Si le programme des candidats (77%) reste toujours en tête des critères du vote à une élection municipale, la dynamique la plus notable est « l'effet personnalité » du candidat qui joue de plus en plus : **+15 points en dix ans**, soit 61% des votants qui détermineront leur vote en fonction de la personnalité du candidat au poste de maire. A l'inverse, le critère de l'étiquette politique stagne à 42% (+4 points en dix ans), signe d'une démonétisation des étiquettes partisans.

LES CRITÈRES DÉTERMINANTS DU VOTE DES ÉLECTEURS AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Q : Lors des prochaines élections municipales, au moment de votre choix, chacun des éléments suivants va-t-il jouer dans votre vote un rôle déterminant, important mais pas déterminant ou secondaire ?

Base : votants aux prochaines municipales



11 – Une importance croissante accordée au bilan des équipes sortantes, symptomatique d'une forme de « pragmatisme » du vote local

L'importance croissante accordée au bilan de l'équipe municipale sortante (68%, +10 points depuis 2014), tout comme le rang élevé (4^{ème}) occupé par le bilan de l'équipe intercommunale sortante dans les critères déterminants du vote suggèrent une meilleure prise en compte du rôle des exécutifs locaux par les électeurs, et par là, une certaine localisation des enjeux. La dynamique nationale restera, à l'inverse, plus limitée (37%), sauf dans les métropoles (43%, contre 32% dans les communautés de communes).

12 – Eau, déchets, mobilités : les services publics de base restent prioritaires, mais des enjeux comme la lutte contre la délinquance gagnent du terrain.

Le prochain scrutin se jouera sur le cœur de métier historique des intercommunalités. Les six thèmes les plus déterminants dans leur vote seront les enjeux environnementaux – la distribution de l'eau potable (61%), l'assainissement des eaux usées (59%) et la gestion des déchets (58%) – et les questions de mobilité : la voirie (60%) et l'organisation des transports urbains (58%). Seule la question de la lutte contre la délinquance (58%), qui est, elle, une compétence très périphérique, ressort dans le TOP 6.

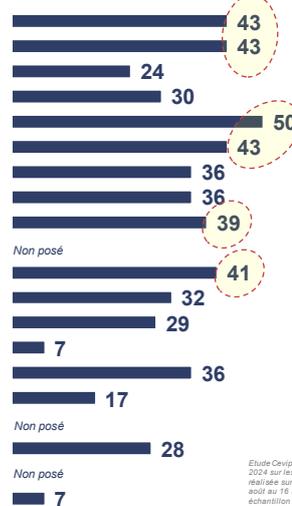
LES ENJEUX DÉTERMINANTS DU VOTE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Q : Et toujours au moment de votre choix, chacun des enjeux suivants relatifs à votre commune/intercommunalité va-t-il jouer dans votre vote un rôle déterminant, important mais pas déterminant ou secondaire ?

Base : votants aux prochaines municipales



Proportion d'élus pour qui ces enjeux seront déterminants dans le vote des électeurs



Etude Cevipol/ Sciences Po. « Enquête 2024 sur les enjeux communautaires », réalisée sur Internet via LimeSurvey du 26 août au 18 septembre 2024 auprès d'un échantillon de 2 027 personnes (1 881 d'intercommunalité et 146 de communes). 29

Le point de vue de François Kraus de l'Ifop : L'importance croissante accordée au bilan intercommunal et à la personnalité des candidats dans les critères de vote suggère une dénationalisation accrue du scrutin municipal et intercommunal. Les écarts persistants entre métropoles et communautés de communes, par exemple sur l'importance de l'étiquette politique, suggère d'ailleurs que la politisation du scrutin local sera surtout, comme en 2020, forte dans les territoires urbains. Cette tendance, couplée à l'émergence des enjeux d'environnement et de mobilités, implique une maturation de la perception du rôle des intercommunalités. Elle pose aussi la question de la lisibilité de l'action intercommunale en fin de mandat et de la capacité des élus à communiquer efficacement sur leur bilan, particulièrement dans les zones rurales où l'attachement à la figure du maire reste prédominant.

LE POINT DE VUE DE L'IFOP SUR LES RESULTATS DE L'ENQUETE

Cette enquête 2024 confirme la consolidation du modèle intercommunal dans l'esprit des Français, différents indices de reconnaissance de la légitimité des intercommunalités illustrant bien une maturité accrue de ce niveau de gouvernance. Mais cette étude met aussi en lumière les défis spécifiques auxquels font face les intercommunalités. La moindre notoriété et popularité des présidents d'intercommunalité, comparée à celle des maires, souligne notamment la nécessité d'un travail de pédagogie et de communication pour rendre plus visible l'action intercommunale. Dans un contexte où le bilan et les personnalités des candidats semblent gagner en importance dans le choix des électeurs, les élus intercommunaux devront, plus que jamais, mettre en valeur leur bilan et démontrer l'impact concret de leurs politiques sur la vie quotidienne des habitants, ce qui oblige à s'adapter aux préoccupations des citoyens, notamment en matière environnementale.

François Kraus (Dir. du pôle « Politique / Actualités »)

Fiche technique :

Etude Ifop pour Intercommunalités de France réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 16 au 31 août 2024 auprès d'un échantillon national représentatif de 5 027 personnes âgées de 18 ans et plus dont 4 881 personnes dans les 13 régions métropolitaines et 146 personnes dans les 5 DROM.

CONTACT PRESSE INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE :

Yoann Jacquet - 06 71 50 65 88 – y.jacquet@adcf.asso.fr

François Kraus (Dir. du pôle « Politique / Actualités ») - 0661003776 – francois.kraus@ifop.com